FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8
T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

NOTE DE SERVICE

DATE : 14 août 2018
DESTINATAIRES : Tous les membres de Fertilisants Canada
EXPÉDITEUR : Fertilisants Canada
OBJET : La brochure et le cours en ligne à l'intention des utilisateurs finaux sur l'emploi sécuritaire de l'ammonitrate de calcium (ANC) maintenant offerts

---

Fertilisants Canada a publié le nouveau Code de pratique concernant la sécurité de l'ANC utilisé à des fins agricoles (le Code de l'ANC), qui sera mis en œuvre en 2019. Le Code de l'ANC vise à instaurer des pratiques uniformes en matière de sécurité pour la manutention, le transport, l'entreposage et la vente de l'ANC au Canada.

En plus des annexes du Code de l'ANC – un document d'accompagnement du Code de l'ANC – qui comportent des modèles et des documents d'orientation pour répondre aux exigences du Code de l'ANC, Fertilisants Canada a publié la *brochure d'information sur l'emploi sécuritaire de l'ammonitrate de calcium* comme ressource pour les sites qui manipulent de l'ANC. Les sites de vente au détail de produits agroalimentaires et de distribution peuvent utiliser la brochure pour répondre à toutes les exigences de la section C5 (Critères particuliers aux utilisateurs finaux), selon laquelle les sites doivent fournir aux clients qui achètent de l'ANC de l'information sur les pratiques sécuritaires d'entreposage à la ferme.

Le *cours en ligne sur l'emploi sécuritaire de l'ammonitrate de calcium* est maintenant offert sur le site Web de Fertilisants Canada. La réussite de ce cours, qui décrit les pratiques pour l'emploi sécuritaire de l'ANC dans toute la chaîne d'approvisionnement, est nécessaire pour répondre aux exigences de la section D du Code de l'ANC. Ce cours est gratuit, et ceux qui le réussissent recevront un certificat imprimable.

FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8
T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

La brochure d'information sur l'emploi sécuritaire de l'ANC ainsi que les annexes du Code de l'ANC se trouvent sur le site Web de Fertilisants Canada, ici. Tous les cours sont accessibles dès que l'on s'inscrit à partir de la plateforme d'apprentissage en ligne de Fertilisants Canada ici.

Mise en œuvre

La mise en œuvre du Code de l'ANC est prévue s'échelonner sur une période de deux ans. À compter du 1er janvier 2019, les sites de vente au détail de produits agroalimentaires et de distribution qui transportent, entreposent, manipulent ou vendent de l'ANC pourront planifier l'audit officiel de leur site afin d'obtenir un certificat. Il est fortement recommandé que l'audit soit effectué au plus tard le 30 septembre 2019 afin de prévoir suffisamment de temps pour obtenir le certificat avant la date limite obligatoire du 31 décembre 2019.

On encourage également les sites de vente au détail de produits agroalimentaires et de distribution à demander qu'un audit préalable soit réalisé avant l'audit officiel, ce qui pourrait permettre de cerner les lacunes au chapitre des besoins. Les sites peuvent fixer la date de l'audit préalable avec un auditeur en tout temps entre mars et décembre de cette année.

Si vous avez des questions ou souhaitez fixer une date d'audit, n'hésitez pas à communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous :

Renseignements généraux :

Amanda Pach
Conseillère – Environnement et sécurité
Fertilisants Canada
613-786-3040
apach@fertilizercanada.ca

Processus d'audit :

Anthony Laycock
Directeur de projet
ANEPA
1-877-236-2972
manager@awsa.ca

Cordialement,

Amanda Pach
Conseillère – Environnement et sécurité